

L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE



Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute *Diplômés de 2015*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, la Région, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants diplômés portant, notamment, sur leur devenir à 12 mois.

Les deux premières vagues de l'enquête ont concerné

les sortants de formation de 2012 et 2013 (cf. parutions de mars-avril 2014 et mars 2015) ; la troisième, les diplômés de 2014 (cf. publications de novembre et décembre 2015).

La quatrième vague, dont les résultats sont présentés ci-après, porte sur les diplômés de 2015, soit 1 651 personnes. Elle concerne exclusivement les diplômés sortants des instituts de formation situés sur le territoire auvergnat (départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme). A noter qu'elle inclut de nouvelles certifications dont le DE d'ergothérapeute, dont les premiers diplômés en Auvergne sont sortis en juin 2015.



LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2016 s'est déroulée de juin à septembre. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balaye l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la nature du parcours de formation, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, effectifs, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne est sans emploi, la cause et le détail de sa situation.

Par rapport aux précédentes vagues, le dispositif d'enquête a connu, en 2016, **quelques évolutions** :

- ✓ une montée en puissance de la collecte d'informations sur la situation avant l'entrée et pendant la formation, directement auprès des instituts de formation (pour 34 des 37 sites, contre 18 des 31 sites l'année précédente),
- ✓ de nouvelles certifications enquêtées, le Certificat de capacité d'orthoptiste et le DE d'ergothérapeute.

A noter cependant que, bien que l'enquête reste sur le périmètre **Auvergne**, des résultats intègrent déjà la dimension rhônalpine (cf. mobilités résidence – formation - travail).

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2015, la première session d'examen pour l'Institut universitaire des formations en ergothérapie d'Auvergne s'est déroulée en juin. Pour rappel, la durée du DE d'ergothérapeute étant de 3 ans, les personnes interrogées ont donc débuté leur formation en 2012.

18 des 23 diplômés ont répondu au questionnaire à 12 mois, soit un taux de **78%**, supérieur au taux global toutes formations sanitaires et sociales confondues (71%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (69% soit 918 répondants pour 1 336 sortants).

Les effectifs répondant à l'enquête ont été **redressés** en s'inspirant de la méthode CALMAR (CALage sur MARGes) développée par l'INSEE. Le principe consiste à **pondérer les individus** en utilisant une **information auxiliaire** (variable de calage) de telle façon que l'échantillon des répondants ressemble le plus possible à la population enquêtée. Dans la présente enquête, le calage a été réalisé à partir de **l'âge, du sexe et du COTEF de formation**.

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



LE PROFIL DES DIPLÔMÉS

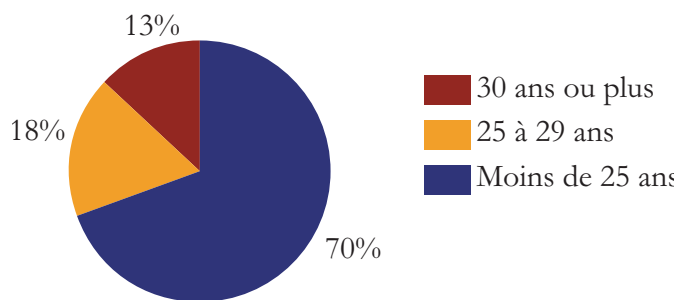
Quel est leur sexe ?



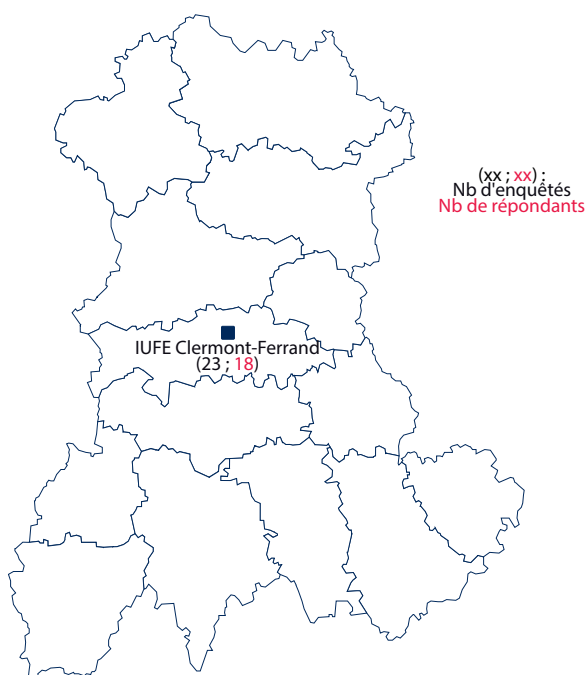
Les diplômés sont quasi exclusivement des femmes.

70% des diplômés ont moins de 25 ans*.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?

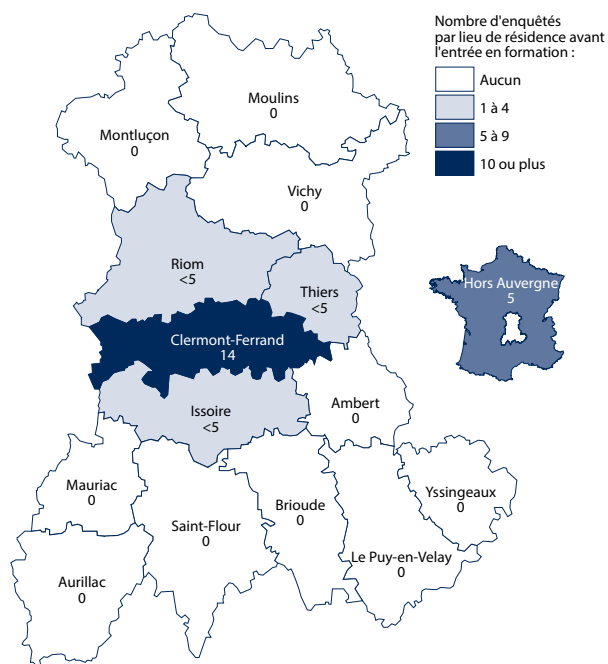


En Auvergne, une seule école (l'Institut Universitaire de Formation en Ergothérapie) propose une formation d'ergothérapeute (à Clermont-Ferrand). Cet institut a ouvert en 2012.

* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge estimé à l'entrée est de 3 ans inférieur.

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



63% des diplômés résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation. 16% résidaient sur un autre COTEF et 21% hors Auvergne (un rhônalpin parmi ces derniers).

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

87% étaient élèves ou étudiants avant d'entrer en formation, les autres salariés ou professions libérales du secteur sanitaire, social ou médico-social ou en recherche d'emploi (une personne dans chaque cas).

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

87% étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation (sans précision sur le type de diplôme) et 13% d'un niveau supérieur au bac.

A l'entrée en formation, 82% des diplômés avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans (en moyenne depuis 4 ans).

LA SITUATION DES DIPLÔMÉS PENDANT LA FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

94% des diplômés avaient le statut d'étudiant pendant la formation, les 6% restants, celui de salarié.

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

L'ensemble des diplômés déclaraient avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne.

Parmi eux, 72% ont perçu une aide dont la nature n'était pas spécifiée et 16% une bourse du Conseil régional.



LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle était leur situation professionnelle ?

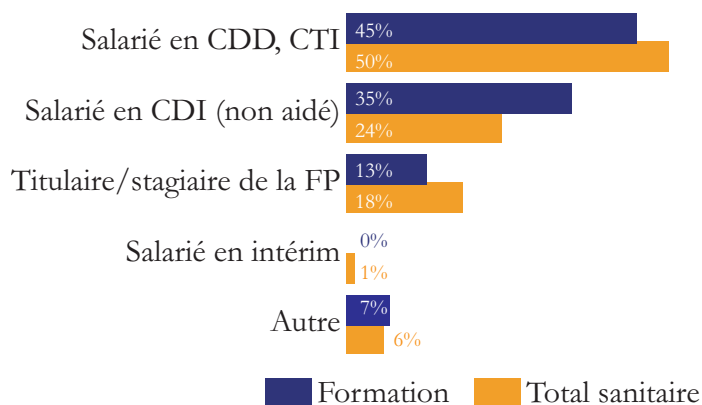
95% des diplômés étaient en emploi 12 mois après la formation (22 personnes), soit 1 point de plus que l'ensemble des diplômés des formations sanitaires.

NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

La totalité des diplômés exerçait le métier d'ergothérapeute.

Quel était leur statut professionnel ?

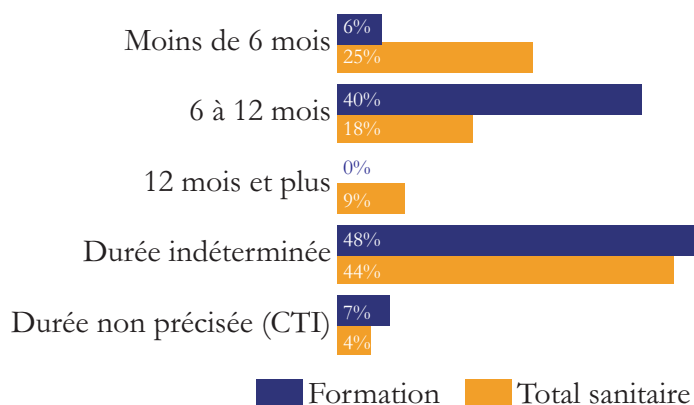


45% des diplômés étaient en CDD (50% pour l'ensemble des formations sanitaires).

55% des diplômés était en emploi stable* (*versus* 48%), soit 8 personnes en CDI et 3 titulaires ou stagiaires de la Fonction publique.

Aucun des diplômés n'était en contrat aidé.

Quelle était la durée du contrat ?



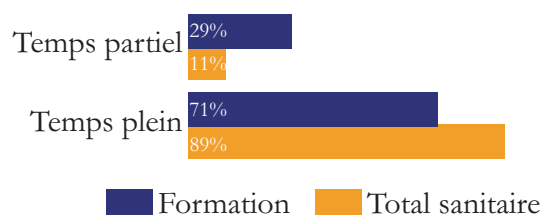
48% des diplômés occupaient un emploi à durée indéterminée (44% pour l'ensemble des formations sanitaires).

45% occupaient un emploi à durée déterminée d'une durée inférieure à 12 mois (*versus* 43%).

Quel était le temps de travail ?

71% des diplômés exerçaient une activité à temps plein, contre 89% pour l'ensemble des formations sanitaires.

6 personnes travaillaient à temps partiel, subi pour 4 d'entre elles.

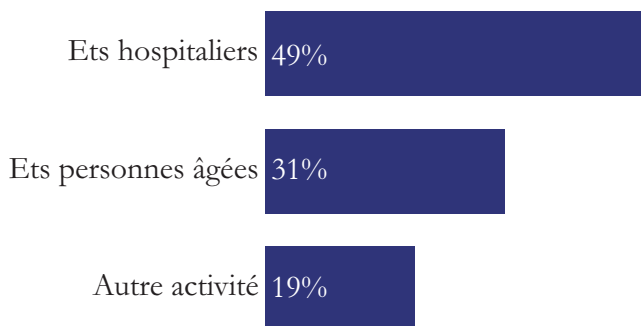


* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



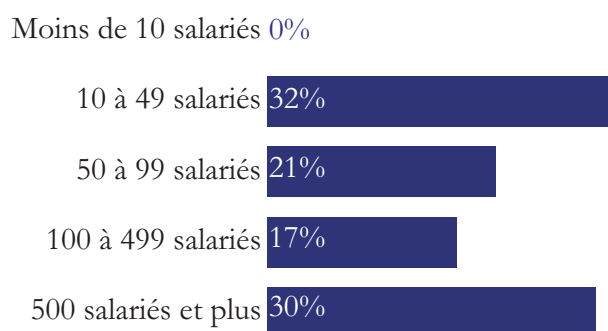
LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



49% des diplômés exerçaient leur activité au sein d'un établissement hospitalier, 31% au sein d'un établissement pour personnes âgées (EHPAD, service de maintien à domicile...).

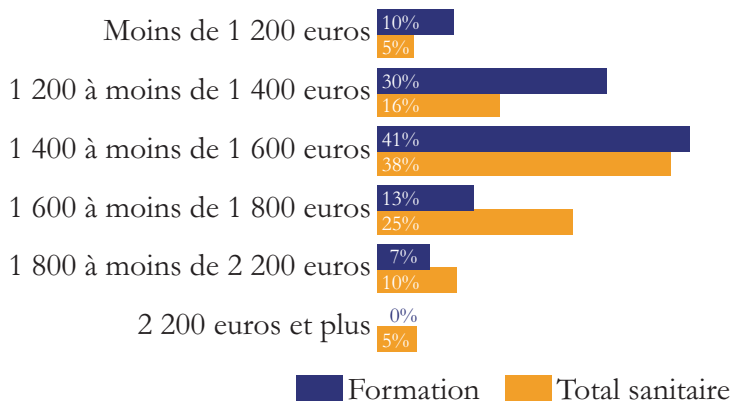
Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



53% des diplômés exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 100 salariés.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

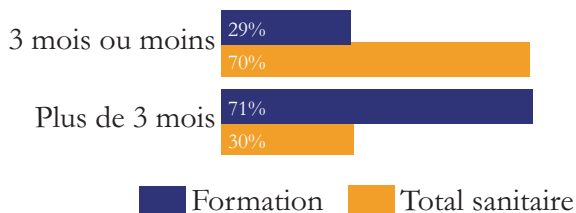
53% des diplômés déclaraient gagner de 1 400 à 1 800 euros nets mensuels (contre 64% sur cette tranche pour l'ensemble des formations sanitaires). Le salaire net mensuel moyen est de 1 433 €, inférieur de 11% (-165 €) à celui perçu par l'ensemble des diplômés des formations sanitaires (1 598 €).





LA SITUATION DES DIPLÔMÉS 12 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

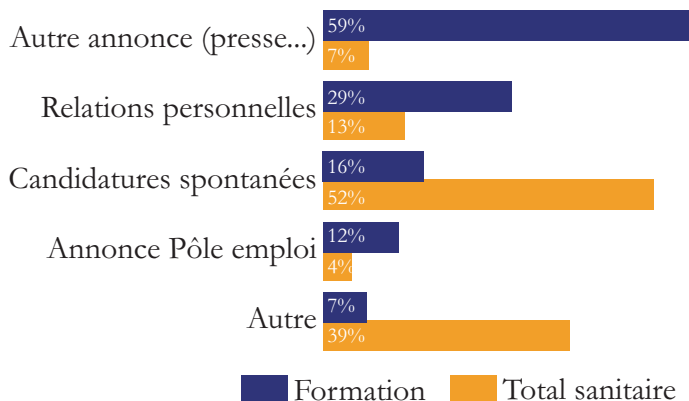
Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



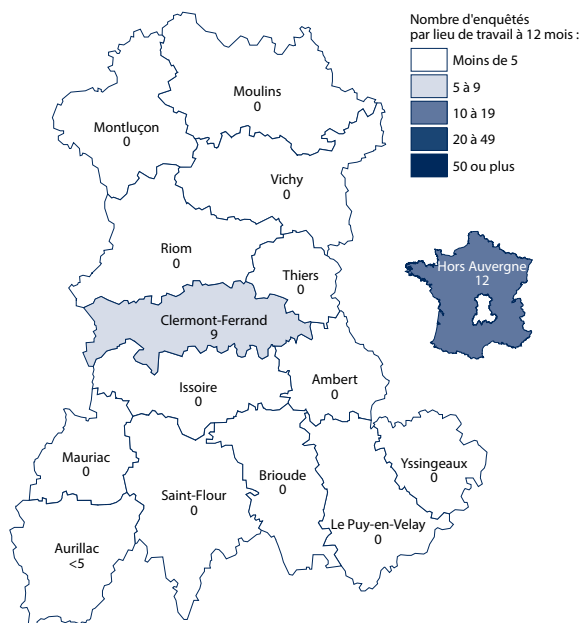
71% des diplômés ont obtenu leur emploi plus de 3 mois après leur sortie de formation contre 30% pour l'ensemble des formations sanitaires, ce que corrobore un délai d'insertion plus important pour ces diplômés (5 mois contre 3).

L'annonce (presse ou internet) est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (59% des diplômés contre 7% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant les relations personnelles (29% *versus* 13%).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Quel était le lieu de travail ?



46% des diplômés travaillaient en Auvergne, 40% sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

En moyenne, 54% des diplômés (12 au total) travaillaient hors Auvergne 12 mois après leur sortie (dont 4 en Rhône-Alpes).

Avait-ils occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation ?

65% des diplômés (14 personnes), en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme, avaient occupé un autre emploi depuis leur sortie de formation (contre 37% pour l'ensemble des formations sanitaires).

Le poste occupé était :

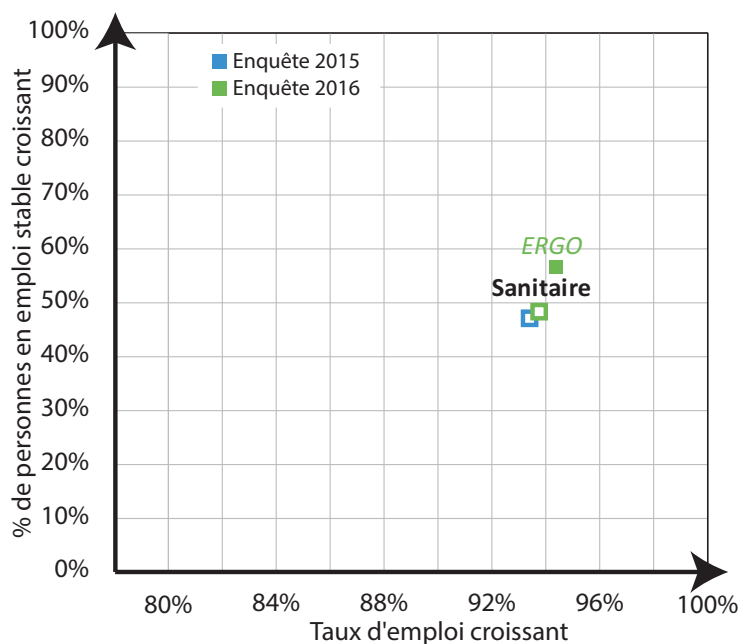
- ✓ pour tous identique à celui occupé à 12 mois,
- ✓ pour 82% d'entre eux un contrat précaire (CDD, intérim...),
- ✓ pour tous exercé auprès d'un employeur différent de l'actuel, mais relevant du champ sanitaire et social.



SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

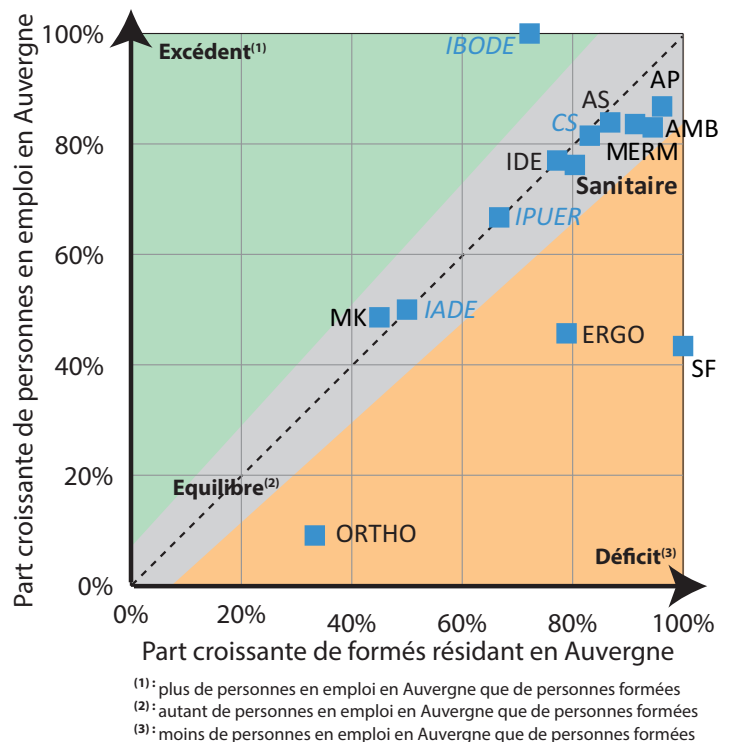
Les indicateurs d'emploi pour les diplômés en ergothérapie diffèrent des indicateurs moyens toutes formations sanitaires confondues : le taux d'emploi est supérieur de 1 point (95%/94%) et la part d'emploi stable de plus de 6 points (55%/48%).



Lieux de résidence antérieure et de travail à 12 mois

Pour l'Auvergne, le solde d'ergothérapeutes est déficitaire. Ainsi, les formés étaient à 79% des résidents auvergnats et seulement 46% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

La situation est plus défavorable que la moyenne toutes formations sanitaires confondues.



L'IUFE d'Auvergne a ouvert, en 2012, afin de répondre aux besoins exprimés (quota annuel pour l'Auvergne de 25 places) :

- ✓ 26% des postes budgétisés dans des établissements médico-sociaux et hospitaliers, non pourvus selon l'enquête de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de novembre 2013.
- ✓ Une cinquantaine de postes supplémentaires jugée nécessaire d'ici 2018 selon cette même enquête de l'ARS.
- ✓ Des besoins supplémentaires à venir par rapport aux politiques de maintien à domicile.

Le nombre de postes en ETP à pourvoir, d'ici 10 ans, en Auvergne est de l'ordre d'une centaine. En conséquence, au vu des résultats de cette enquête auprès des diplômés, si le taux d'insertion est plutôt bon, le taux de fuite vers d'autres régions est à surveiller.



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES EN AUVERGNE

GLOSSAIRE

AMB : Ambulancier

AS : Aide-Soignant

AP : Auxiliaire de Puériculture

CS : Cadre de Santé

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes

ERGO : Ergothérapeute

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé
d'Etat

IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

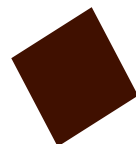
IPUER : Infirmier Puériculteur

MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

ORTHO : Orthoptiste

SF : Sage-Femme



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.orientation.auvergne.fr/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

